

Mémoire sur le tronçon Jean-Leman (aut.30) (pour le Tracé Nord de la
30)

Le 19 septembre 2005.

Bape,
Secrétaire de la commission,
575 St-Amable, bur.2.10
Québec, GIR 6A6

218 P NP **DM214**

Projet de parachèvement de l'autoroute 30
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman
à Candiac et à Saint-Philippe

Messieurs les commissaires,

Montérégie

6211-06-075

Choisir le tronçon Jean-Leman pour compléter l'autoroute 30 dans les terres agricoles, n'est-ce pas aller à l'encontre des utilisateurs quotidiens de nos routes pour celles et ceux qui se dirigent vers le pont Mercier ?

En effet, le Tracé Sud (Jean-Leman et autoroute 30 dans les terres agricoles) sera de 15km à parcourir pour les Québécois qui empruntent les voies rapides de la Rive-Sud pour se diriger vers Montréal et le West Island, afin d'atteindre la réserve de Kanawake, alors que par le Tracé Nord, il aurait suffi de parcourir 7 km pour rejoindre ce même point de destination.

Pour avoir une image plus juste, prenons l'exemple suivant : Si 20.000 véhicules parcourent 8 km de plus à chaque journée, pendant 365 jours, cela représente : 58,400,000) de km annuellement. Un grand nombre de ces véhicules seront des camions poids lourd, lesquels se rendent dans les parcs industriels de Montréal. Ces véhicules consomment de grandes quantités de carburant.

Supposons une moyenne de 6 litres au 100 km, nous obtiendrons une consommation annuelle augmentée de 3,504,000 litres. En terme de coûts en essence seulement, nous arrivons à plus de 4M\$. Il faut ajouter les coûts de remplacement des pièces et des véhicules pour les 58,400.000 de km parcourus.

Comme le temps c'est de l'argent pour toute société matérialiste, tout le temps inutile utilisé pour contourner par le Tracé sud de l'autoroute 30, afin de rejoindre l'Ile-de-Montréal par le pont Mercier, constituera une perte permanente de temps et un risque accru pour les accidents de la route.

A la lumière de ces aspects des choses, les seuls automobilistes qui ne seront ni gagnant ni perdant, seront celles et ceux qui utiliseront l'autoroute 30 comme route inter-provinciale. On peut donc se demander de quel mal souffre nos dirigeants pour pénaliser leurs concitoyens de la sorte ? Il serait peut-être temps de sortir de cet autre âge où l'on nous répondait : Dieu éprouve ceux qu'Il aime !

Arrêtez de nous aimer, choisissez le Tracé Nord de l'autoroute 30, c'est celui qui a mérité l'attention des ingénieurs formés en transport et qui mettent leurs compétences au service du Ministère des Transports du Québec.

Isabelle Lavoie,